

# MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

---

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2011

---

Présents/MM. BAUD Jean-Paul/MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/  
BAUD Michel /DEHESTRU Marc/DUFOUR Michel/  
Absente excusée : MM/ BAUD Emilie/  
Absents : Mrs SAUVAGE Pascal/GEROUDET Vincent/

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EXAMINE LE PROJET DE REMPLACEMENT DE LA TLE PAR LA TAXE D'AMENAGEMENT ET SE PROPOSE DE SIMULER LES PRODUITS POUR UN VOTE DES TAUX AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL POUR UNE APPLICATION AU 01/03/2012.
- PREND CONNAISSANCE DES DEVIS POUR L'ACQUISITION D'UN NOUVEL ORDINATEUR ET D'UN PHOTOCOPIEUR ET DONNE SON ACCORD.
- EXAMINE LE CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL DE MR ET MME GEROUDET AUX AVORZIS ET NOTE L'OBLIGATION DE CREATION DE PLACES DE STATIONNEMENT.
- DECIDE L'ADHESION A L'AFU DE LA VILLIAZ.
- DECIDE D'AGENCER LA BIBLIOTHEQUE SOUS RESERVE DE LA PARTICIPATION DE BENEVOLES POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT.
- EST INFORME DU RENDEZ VOUS DU 7/11/11 AVEC L'ONF POUR UNE VISITE SUR LE TERRAIN DANS LE CADRE DE LA DESSERTTE FORESTIERE DU MONT CALY.
- FAIT LE POINT SUR L'ESTIVE 2011 DE L'ALPAGE DE L'EAU.
- EST INFORME DE LA VISITE SUR LE TERRAIN AVEC LE BUREAU CICL POUR LA NUMEROTATION DES RUES.
- ORGANISE LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE.
- EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz, le 8 Novembre 2011

Le Maire,  
BAUD Jean-Paul

